



Achat de parts sociales pour un tiers

Par **basto34**, le **12/01/2009** à **21:05**

Bonjour. Nous sommes trois co-gérants d'une sarl dont le capital est 3.
Nous voulons faire entrer au capital un investisseur qui souhaite apporter 9. Cependant nous n'avons pas les moyens de suivre. Mais la société étant déjà existante, cet investisseur est d'accord sur le fait que le travail qui a déjà été effectué a une "valeur" supérieure au 3 du capital social.

D'autre part, si il apporte 9 au capital il sera majoritaire ce que nous ne souhaitons pas.
Est il possible de porter le K à 12 (9 de l'investisseur + 3 existant) et de répartir également le capital en faisant acheter par le nouvel associé les nouvelles parts des anciens associés et donc de valoriser le travail déjà effectué. Ainsi au final chacun des 4 associés a 3. Le nouvel associé est à égalité avec les anciens, et les anciens n'ont pas eu à déboursier pour l'augmentation de K.

Est ce possible? Y'a t il une incidence fiscale?

Merci de vos réponses